



# Le Garage

Dolet - Bâtiment B

Horaires : tous les jours de 10 h à 22 h  
Le Garage est réservé en priorité aux musiciens étudiants

---

## FICHE D'INSCRIPTION ET RÉSERVATION

\*Cocher ci-dessous, le type de réservation souhaité :

Réservation hebdomadaire     Réservation ponctuelle

Jour(s) et horaire(s) souhaité(s) : **2 créneaux d'1 à 5 heures et 6 heures** maximum par semaine, **entre 10h et 22h**  
(ex = hebdomadaire : les mardis de 16h à 20h / ponctuelle : le samedi 6/12 de 10h à 12h)

\*Nom du groupe / projet ou de la personne :

\*Nom du responsable du groupe :

\*Adresse :

\*Téléphone :

\*E-mail (lettres en CAPITALE) :

\*COMPOSITION DU GROUPE (5 personnes maximum, responsable compris)

*NOM	*PRÉNOM	INSTRUMENT

\*champs obligatoires pour inscription

# RÈGLEMENT DU GARAGE

Lecture attentive OBLIGATOIRE avant signature, par le responsable et les membres de son groupe

---

## **Pièces à fournir pour finaliser l'inscription :**

- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Copie recto-verso de la carte d'identité du responsable du groupe
- Copie du certificat de vaccination au COVID-19
- Cette fiche d'inscription / règlement lue et signée. Ces documents pourront être envoyés par mail, en format .pdf OU remis en main propre au service culturel

## **Conditions d'accès :**

- Le groupe / la personne, ne pourra accéder au Garage que lorsque le responsable reçoit le mail de confirmation, dont l'objet est « Le Garage - Confirmation Réservation »
- En raison des mesures sanitaires liées au COVID-19, l'accès au Garage se fera exclusivement aux personnes ayant un pass sanitaire en cours de validité.
- Les membres du groupe devront présenter leur certificat de vaccination (avec QR Code) au service culturel avant de pouvoir se présenter à l'accueil du bâtiment A.
- Le responsable du groupe déposera une pièce d'identité à l'accueil du bâtiment A afin d'emprunter les clés du Garage. Sa pièce d'identité lui sera rendue à la fin de la répétition, après avoir rendu la clé à l'accueil à la fin de son créneau. Un dépassement du créneau n'est pas autorisé, sauf sous l'accord préalable du régisseur, et de façon ponctuelle.
- Seules les personnes inscrites dans le tableau « composition du groupe » sont autorisées à venir au Garage et sur les horaires définis uniquement. Aucune autre personne n'est autorisée à rentrer sur les créneaux définis.
- Les membres du groupe doivent systématiquement être accompagnés du responsable du groupe. Sans sa présence, ils ne sont pas admis.
- Un même responsable de groupe ne peut réserver plus de **6 heures par semaine** pour l'ensemble de ses projets, et sur un maximum de **2 créneaux**.
- Si une absence répétée des utilisateurs est constatée dans les registres pour un créneau spécifique, ce créneau sera supprimé et le responsable du groupe en sera averti par mail. Il devra alors convenir d'un nouveau créneau s'il le souhaite.

## **Utilisation du Garage**

- Le Garage est exclusivement réservé pour la répétition, la création musicale, et l'enregistrement.
- Les utilisateurs du Garage s'engagent à bien veiller à la bonne fermeture des fenêtres et des portes, avant de quitter le lieu.
- Les utilisateurs s'engagent à bien déconnecter électriquement des prises murales les équipements mis à disposition, avant leur départ.
- Le traitement acoustique ne doit pas être manipulé et des instruments ou objets ne doivent jamais être déposés dessus ou mis en contact avec, d'une façon ou d'une autre.

## **Utilisation de l'équipement :**

- La régie n'est accessible qu'en présence du régisseur du service culturel du Crous et uniquement pour des créneaux dédiés à l'enregistrement, convenus avec le régisseur. Son accès est strictement interdit. L'ouverture magnétique de la porte de la régie entraînera une exclusion immédiate et définitive du responsable et de son groupe, sans possibilité de réinscription.
- Le Garage ne stockera pas le matériel des utilisateurs et n'est pas responsable des dommages et vols éventuels.
- Les utilisateurs s'engagent à ce que leur matériel conforme aux normes en vigueur.
- Le kit batterie, le piano électrique et le kit sono doivent rester à leur emplacement initial et ne peuvent être déplacés.
- Le matériel mis à disposition doit rester impérativement dans l'enceinte du Garage. La liste du matériel est fournie avec le règlement.

## **Ménage et rangement :**

- Les utilisateurs s'engagent à remettre en configuration initiale Le Garage après chaque utilisation, à ranger et à laisser la salle en bon état de propreté.

## **Nuisance sonore :**

- Les utilisateurs s'engagent à respecter la législation concernant les nuisances sonores, afin de préserver la tranquillité des résidents.

# MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

Le matériel mis à disposition au Garage doit **impérativement rester sur place**. Tout déplacement en dehors de l'espace du Garage est strictement interdit. Si du matériel est manquant, merci de faire remonter l'information immédiatement à l'accueil et au Service culturel du Crous de Dolet.

Inventaire du matériel mis à disposition au Garage :

## **Un kit de batterie Pearl Export composé de :**

- 1x Caisse claire + 1x pied
- 1x Grosse caisse
- 1x Tom Aigu + 1x pied
- 1x Tom Medium + 1x pied
- 1x Tom Basse + 1x pied
- 1x Charleston + 1x pied
- 1x Pédale grosse caisse
- 1x Tapis
- 1x cymbale Crash + 1x pied
- 1x cymbale Ride + 1x pied
- 1x clé de serrage des fûts avec sa pochette en tissu

## **Chant :**

- 3x micro Behringer dynamiques cardioïdes XM1800S
- 1x pied de micro droit
- 2x pied de micro
- 5x câble XLR mâle <-> XLR femelle noir de 3 mètres

## **Amplification :**

- 1x ampli basse Ampeg avec 1x cordon d'alimentation
- 1x ampli guitare Orange avec 1x cordon d'alimentation
- 1x kit de sonorisation Fun Generation, composé d'1x ampli 4 canaux et de 2x enceintes passives, montées sur 2x pieds ainsi que 2x câbles speakon à ne jamais débrancher.

## **Piano électrique :**

- 1x piano électrique Korg SV-1 avec 1x cordon d'alimentation
- 1x trépied piano
- 1x tabouret piano

## **Divers :**

- 1x console de mixage Phonic PMC802B
- 1x multiprise de 6 prises avec interrupteur on/off
- 1x pouf gris
- 1x stand pour 5 guitares / basses

**Nous déclarons avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document,  
nous y soumettre par l'inscription et en acceptant les termes.  
Le non-respect du Règlement entraînera la suspension définitive de l'accès au Garage.**

Date :

Mention « Lu et approuvé » et signature du responsable :

Signature du Service culturel :